
COMPTES INDIVIDUELS IFRS

31 décembre 2020

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.

Table des matières

Bilan	4
Compte de résultat	5
Etat des autres éléments du résultat global	6
Tableau des flux de trésorerie nette	7
Tableau de variation des capitaux propres	8
Notes explicatives annexées aux états financiers individuels IFRS de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2020	9
A- Déclaration de conformité	9
B- Base d'établissement	9
1- Motifs de la publication.....	9
2- Recours à des estimations	9
3- Immobilisations incorporelles	10
4- Immobilisations corporelles.....	10
5- Stocks et en-cours	11
6- Clients et autres débiteurs	11
7- Autres actifs financiers	11
8- Trésorerie et équivalents de trésorerie	13
9- Engagement de retraite et avantages assimilés.....	13
10- Contrats de location	14
11- Provisions.....	14
12- Impôts.....	15
13- Chiffre d'affaires	15
14- Résultat opérationnel	15
15- Résultat Financier	15
16- Informations relatives aux risques de marché	16
C- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels	16
Note 0 : Faits marquants de l'exercice	16
Note 1 : Rapprochement entre résultat net SYSCOHADA et Résultat net IFRS	17
Note 2 : Immobilisations incorporelles	17
Note 3 : Immobilisations corporelles.....	17
Note 4 : Immeubles de placement.....	19
Note 5 : Actifs financiers de couverture non courants.....	20
Note 6 : Actifs d'impôts différés	20
Note 7 : Stocks.....	21
Note 8 : Créances clients.....	21
Note 9 : Autres actifs courants	22
Note 10 : Créances d'impôts courants.....	22
Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	23
Note 12 : Capital.....	23

Note 13 : Réserves	24
Note 14 : Emprunts et dettes financières	25
Note 15 : Autres dettes non courantes.....	25
Note 16 : Provisions	26
Note 17 : Passifs d'impôts différés.....	26
Note 18 : Dettes fournisseurs.....	27
Note 19 : Autres dettes courantes	27
Note 20 : Chiffre d'affaires.....	28
Note 21 : Achats consommés.....	28
Note 22 : Services extérieurs	29
Note 23 : Impôts et taxes.....	29
Note 24 : Charges de Personnel	30
Note 25 : Dotations aux amortissements.....	30
Note 26 : Dotations aux provisions	31
Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants.....	31
Note 28 : Autres produits et charges opérationnels	32
Note 29 : Produits financiers et charges financières	32
Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	32
Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat.....	33
Note 32 : Gestion des risques	33
Note 33 : Engagements hors bilan.....	34
Note 34 : Evènements postérieurs à la clôture.....	34

Bilan

• Actif

ACTIFS	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	2	267 469 997	293 611 667
Immobilisations corporelles	3	64 732 492 172	62 538 012 577
Immeubles de placement	4	443 412 845	5 944 356 297
Actifs financiers de couverture non courants	5	30 269 495 232	28 818 624 542
Actifs d'impôts différés	6	6 185 207 250	616 404 865
Total actifs non courants (I)		101 898 077 496	98 211 009 948
ACTIFS COURANTS			
Stocks	7	1 396 688 194	1 477 278 147
Créances clients	8	34 013 960 828	35 003 142 299
Autres actifs	9	45 665 142 791	40 608 003 963
Créances d'impôts courants	10	1 857 735 654	2 467 565 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	14 103 252 738	5 525 998 180
Total actifs courants (II)		97 036 780 205	85 081 988 442
Total actifs (I + II)		198 934 857 701	183 292 998 390

• Passif

CAPITAUX PROPES ET PASSIFS	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12	10 887 060 000	10 887 060 000
Primes d'émission		1 853 724 668	1 853 724 668
Réserves	13	55 623 862 226	53 954 332 268
Résultat net de l'exercice	1	18 982 003 510	12 629 970 016
Total des capitaux propres (I)		87 346 650 405	79 325 086 952
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	14	279 272 960	199 802 443
Autres dettes non courantes	15	11 859 138 000	12 320 048 000
Provisions	16	7 969 000 365	7 912 569 134
Passifs d'impôts différés	17	6 333 922 250	806 927 475
Total passifs non courants (II)		26 441 333 575	21 239 347 052
PASSIFS COURANTS			
Découverts bancaires	11	9 769 722 313	710 890 157
Dettes fournisseurs	18	32 679 894 345	34 073 503 234
Dettes d'impôts exigibles		3 925 839 390	4 284 229 102
Autres dettes courantes	19	38 771 417 673	43 659 941 893
Total passifs courants (III)		85 146 873 721	82 728 564 386
Total capitaux propres et passifs (I + II + III)		198 934 857 701	183 292 998 390

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Activités poursuivies			
Chiffe d'affaires	20	84 240 506 582	88 182 967 759
Achats consommés	21	(6 880 898 104)	(6 668 348 992)
Services extérieurs	22	(29 747 988 932)	(30 785 838 638)
Impôts et taxes	23	(5 684 507 871)	(6 545 620 947)
Charges de personnel	24	(26 555 425 063)	(28 423 723 608)
Dotation aux amortissements et dépréciations	25	(8 107 712 545)	(8 273 811 778)
Dotation aux provisions	26	(798 014 520)	(1 393 437 891)
Autres produits opérationnels courants	27	32 263 200	49 695 139
Autres charges opérationnelles courantes	27	(1 655 275 588)	(1 766 065 417)
Résultat opérationnel courant		4 842 947 159	4 375 815 627
Autres produits opérationnels	28	66 862 322	22 081 036
Autres charges opérationnelles	28	(93 382 015)	(121 190 832)
Résultat opérationnel		4 816 427 466	4 276 705 831
Produits financiers	29	12 083 274 402	10 728 888 699
Charges financières	29	(1 926 346 985)	(2 110 147 293)
Résultat financier		10 156 927 417	8 618 741 406
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	30	4 338 888 627	4 157 113 201
Résultat avant impôt		19 312 243 510	17 052 560 438
Charge d'impôt sur le résultat	31	(330 240 000)	(4 422 590 423)
Résultat après impôt des activités poursuivies		18 982 003 510	12 629 970 016
Résultat net de l'exercice		18 982 003 510	12 629 970 016
Résultat par action			
• Résultat de base par action		349	232
• Résultat dilué par action		349	232

Etat des autres éléments du résultat global

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Résultat net de l'exercice	1	18 982 003 510	12 629 970 016
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :			
• écarts de réévaluation des immobilisations corporelles		-	-
• écarts actuariels sur engagements sociaux à prestations définies		-	-
• quote-part dans la réévaluation des entités associées		-	-
• impôt sur les éléments non recyclables (1)		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :			
• différences de change sur conversion d'activités à l'étranger		-	-
• changements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		-	-
• changements de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie		-	-
• impôt sur les éléments recyclables (1)		-	-
Autres éléments du résultat global, net d'impôt		-	-
Résultat global de l'exercice		18 982 003 510	12 629 970 016

Tableau des flux de trésorerie nette

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	Notes	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net		18 982 003 510	12 629 970 016
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions (1)		8 905 727 065	9 911 285 906
• Variation des impôts différés		(41 807 610)	165 150 884
• Plus values de cession, nettes d'impôts		(50 458 200)	19 619 922
• -/+ Autres produits et charges calculés		(7 469 128 837)	(5 215 927 462)
Marge brute d'autofinancement		20 326 335 928	17 510 099 265
- Variation des stocks		80 589 953	9 023 119
- Variation des créances et emplois assimilés		(3 442 864 158)	(3 638 663 720)
- Variation des dettes et ressources assimilées		(8 429 574 970)	7 177 800 298
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	11	8 534 486 753	21 058 258 962
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(10 170 120)	(48 229 553)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(3 833 126 165)	(9 664 446 715)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(350 354 367)	(776 650 247)
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôts		66 862 322	22 081 036
+ Cessions d'immobilisations financières nettes d'impôts		474 783 462	875 733 419
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	11	(3 652 004 868)	(9 591 512 060)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
- Dividendes versés		(5 443 530 000)	(10 070 530 500)
+ Emprunts		79 470 517	127 142 964
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	11	(5 364 059 483)	(9 943 387 536)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE		(481 577 598)	1 523 359 366
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier (F)		4 815 108 023	3 291 748 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre (G)		4 333 530 425	4 815 108 023
VARIATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS		(481 577 598)	1 523 359 366
<i>Contrôle :</i>			

Tableau de variation des capitaux propres

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Notes	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
		10 887 060 000	4 031 876 851	38 598 241 923	18 965 709 136	72 482 887 910
Changements de méthodes comptables et correction d'erreurs						
Capitaux propres clôture 2018 corrigés	13	10 887 060 000	4 031 876 851	38 598 241 923	18 965 709 136	72 482 887 910
Dividendes				(10 070 530 500)		- 10 070 530 500
Résultat net de l'exercice				12 629 970 016		12 629 970 016
Autres éléments du résultat global				7 225 188 132	(2 942 428 606)	4 282 759 526
Capitaux propres clôture 2019		10 887 060 000	4 031 876 851	48 382 869 571	16 023 280 530	79 325 086 952
Changements de méthodes comptables et correction d'erreurs				(2 703 109 523)		
Capitaux propres clôture 2019 corrigés	13	10 887 060 000	4 031 876 851	45 679 760 048	16 023 280 530	76 621 977 429
Dividendes				(5 443 530 000)		- 5 443 530 000
Résultat net de l'exercice				18 982 003 510		18 982 003 510
Autres éléments du résultat global					(2 813 800 535)	- 2 813 800 535
Capitaux propres clôture 2020	13	10 887 060 000	4 031 876 851	59 218 233 558	13 209 479 996	87 346 650 404

*Si significatif

Notes explicatives annexées aux états financiers individuels IFRS de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2020

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 10 887 060 000 FCFA enregistrée sous le numéro CI-ABJ-1962B-1141 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier régie par les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique ainsi que toutes les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par ses statuts.

Son siège social est situé à Treichville — Avenue Christiani — 01-BP 1727 - Abidjan 01.

Les parts de son capital social sont détenues à 74,80% par Bolloré Africa Logistics et à 25,20% par Divers Ivoiriens.

Leader de la logistique en Côte d'Ivoire, BTL CI offre les services suivants :

- La consignation maritime ;
- Les transits maritime (import & export), aérien et pétrolier ;
- Le levage et le transport de colis lourds et volumineux ;
- La messagerie ;
- L'entreposage ;
- Le courrier express ;
- L'agence de voyage.

A- Déclaration de conformité

Le 26 janvier 2017, le Conseil des Ministres de l'OHADA a adopté, l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Une des réformes de ce nouvel acte consiste en l'obligation pour les entités cotées à une bourse de valeurs et celles faisant un appel public à l'épargne d'établir à compter du 1^{er} Janvier 2019, en sus de leurs états financiers selon le SYSCOHADA révisé, des états financiers selon les normes internationales d'informations financières, appelées normes IFRS.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers sont présentés en français et en FCFA, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000) sauf indication contraire.

En date du 11 Juin 2021, le Conseil d'Administration a arrêté les présents états financiers individuels conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2020.

B- Base d'établissement

1- Motifs de la publication

Du fait de sa cotation en Côte d'Ivoire, Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire a l'obligation d'établir ses comptes individuels selon les normes internationales depuis le 1^{er} janvier 2019.

Ainsi, les comptes individuels de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2020 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2020.

2- Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;

- la durée d'amortissement de immobilisations ;
- les dettes locatives et actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- le chiffre d'affaires ;
- la dépréciation des créances douteuses et
- les impôts différés.

BTL CI revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers de BTL CI pourraient en être affectés.

3- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences, des logiciels informatiques, des droits d'exploitation, des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels et licences informatiques : de 1 à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

4- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- | | |
|---|------------|
| - Constructions et agencements | 8 à 33 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 13 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 3 à 15 ans |

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Dans le cas d'une acquisition, le bien est amorti sur sa durée résiduelle d'utilisation déterminée à compter de la date d'acquisition.

Conformément à IAS 40, immeubles de placement, un seul bien a été classé sous cette catégorie et la méthode d'évaluation de celui-ci est conforme à IAS 16, soit selon la méthode du coût amorti et non la méthode d'évaluation à la juste valeur par résultat.

Contrats de location

Voir 10 - Contrats de Location.

5- Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont évalués au Coût Moyen Unitaire Pondéré.

6- Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

BTL CI évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, BTL CI prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, BTL CI compare le risque de défaut sur l'actif à la date de clôture avec le risque de crédit à la date de la comptabilisation initiale en s'appuyant sur des événements et des informations prospectives raisonnables, des cotations de crédit si disponibles, changements défavorables importants, réels ou prévus, dans la conjoncture économique, financière ou commerciale qui devraient entraîner une modification importante de la capacité de l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations. La notion de défaut et la politique de dépréciation à 100% sont définies de façon spécifique au sein de chaque entité opérationnelle.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par BTL CI, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

7- Autres actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond généralement au coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

A partir du 1er janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers à la juste-valeur par capitaux propres », « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers au coût amorti ».

Ce classement dépend du modèle économique de gestion des actifs financiers par l'entité et des conditions contractuelles permettant de déterminer si les flux de trésorerie sont seulement le paiement du principal et des intérêts (SPPI). Les actifs financiers comprenant un dérivé incorporé sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie sont SPPI.

Les actifs financiers non courant intègrent la part à plus d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

✚ Actifs financiers à la juste valeur

Ces actifs comprennent les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres, les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive et dont le sous-jacent est financier, et d'autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

L'essentiel de ces actifs financiers sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, leur juste valeur étant déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents. Le groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de leur juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation et en l'absence de marché actif.

✚ Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres comprennent :

- les participations qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et pour lesquels BTL CI a fait le choix irrévocable de les classer en juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global sont enregistrés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré en réserves et n'est pas reclassé dans le compte de résultat. Les dividendes et les intérêts reçus des participations sont comptabilisées dans le compte de résultat.
- les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement le remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû et, dont l'intention de gestion du groupe est la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente de ces actifs financiers. Les gains et pertes latents sur ces actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsque l'actif financier est vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

✚ Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent principalement des actifs détenus à des fins de transaction que BTL CI a l'intention de revendre dans un terme proche (valeur mobilière de placement notamment) et d'autres actifs financiers ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, dont les instruments financiers dérivés. Les gains et pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

✚ Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les instruments de dette dont l'intention de gestion de BTL CI est de collecter les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement au remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû. Il s'agit notamment de créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, d'autres prêts, créances et obligations.

A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

8- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

9- Engagement de retraite et avantages assimilés

✚ **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les régimes de retraite.

✚ **Autres avantages à long terme**

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts nettes du rendement attendu des actifs qui sont constatées en résultat financier.

▪ **Régimes à prestations définies**

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour BTL CI, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant :

- des hypothèses d'évolution des salaires,
- d'âge de liquidation de droit,
- de taux de mortalité,
- de taux d'inflation,
- puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations à long terme de première catégorie cotées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie les capitaux propres, à l'exception des autres avantages à long terme pour lesquels les impacts des variations sont comptabilisés en résultat.

▪ Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

10- Contrats de location

A compter du 1er janvier 2019, BTL CI applique la nouvelle norme comptable IFRS 16 – Contrats de location.

Les achats et ventes de droits d'accès et de droits d'utilisation de licences de propriété intellectuelle étant exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, le principal sujet d'attention pour BTL CI concerne la comptabilisation des contrats de locations immobilières pour lesquels BTL CI est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que BTL CI a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que BTL CI a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le montant de la dette est :

- augmenté par l'effet de désactualisation (charges d'intérêts sur obligations locatives) ;
- diminué par les paiements de loyers effectués ;
- réévalué en cas de modification du contrat de location.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont comptabilisés au coût à la date de prise d'effet du contrat. Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation comprend :

- le montant de la dette locative associée ;
- les coûts directs initiaux (frais marginaux d'obtention du contrat de location) ;
- les paiements effectués avant le début du contrat déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- les coûts de démantèlement et de remise en état (comptabilisés et évalués selon la norme IAS 37) ;
- la durée d'amortissement utilisée est la durée de location.

Au bilan, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont présentés au sein des immobilisations corporelles ou des autres immobilisations incorporelles selon l'actif qu'ils visent.

Les dettes de loyers sont inscrites en autres passifs courants ou non courants selon leur maturité. Elles ne sont pas incluses dans l'endettement financier du Groupe de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

11- Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque BTL CI a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque BTL CI dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

12- Impôts

BTL CI calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

13- Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation promise au contrat est remplie à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse de ces produits.

Les contrats sont analysés conformément à la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

14- Résultat opérationnel

✚ **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations, les pertes sur créances irrécouvrables et d'autres produits et charges de gestion courante.

✚ **Opérations en monnaie étrangère**

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Pertes et gains de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire réalise l'essentiel de son activité en francs CFA et est peu exposé aux variations de change opérationnel.

15- Résultat Financier

Le coût net du financement comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, l'effet de la mise à la juste valeur lors des prises ou des pertes de contrôle, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des autres produits dérivés relatifs aux transactions financières.

Opérations en monnaie étrangère

Les pertes et gains de change découlant de la conversion au cours de change de clôture des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont reconnus en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières, à l'exception des écarts de conversion concernant les financements des investissements nets dans certaines filiales étrangères qui sont comptabilisés en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » jusqu'à la date de cession de la participation.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat financier pour les transactions financières.

16- Informations relatives aux risques de marché

Le suivi et la gestion de la dette et des instruments financiers sont assurés par les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion BTL CI. Elles organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière.

C- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels

Note 0 : Faits marquants de l'exercice

✚ Faits marquants de l'exercice 2020

Acquisition complémentaire de titres Grimaldi Côte d'Ivoire

À la suite de l'acquisition de titres complémentaires de la société Grimaldi Côte d'Ivoire par Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire, la quote-part de détention desdits titres passe de 5% à 30%.

Impacts pandémie COVID-19

Depuis le début de l'année 2020, le monde est confronté à une pandémie liée à l'apparition de la maladie virale COVID 19 ; Cette maladie découverte d'abord en Chine s'est propagée en Asie. Le foyer de la maladie s'est ensuite déplacé en Europe et concerne actuellement l'ensemble des continents.

L'Afrique est également touchée et concernant la Cote d'Ivoire nous dénombrons à la fin octobre 2020, près de 20 710 personnes contaminées dont 20 360 guéries et 126 décès.

Des mesures importantes ont été prises par les autorités ; entre autres, la communication massive des gestes barrières, le couvre-feu, la fermeture des frontières et les restrictions au sein du territoire national des déplacements de personnes.

Ce contexte impacte directement Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans ses activités de transit aérien, express et agence de voyage ainsi que les départements import et export, du fait des mesures de confinement et de la baisse de la consommation mondiale.

La Société a, dès le début de la crise, mis en œuvre les mesures recommandées par le gouvernement ainsi qu'un plan de continuité d'activité. A cela s'ajoute des actions de solidarité afin de venir en aide aux autorités.

La baisse générale de la croissance va, comme l'ensemble des acteurs économiques, avoir un impact négatif ; toutefois le métier de la logistique étant au cœur des échanges nationaux et internationaux nécessaires à la lutte contre la maladie, la Société est en mesure de répondre à ce besoin dans le respect de la santé de l'ensemble des employés et partenaires de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

✚ Faits marquants de l'exercice 2019

Pour la première fois les comptes individuels publiés par Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2019.

Il n'y a pas d'autre évènement marquant en 2019.

Note 1 : Rapprochement entre résultat net SYSCOHADA et Résultat net IFRS

	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net comptes sociaux SYSCOHADA	13 454 871 887	9 382 775 899
Annulation des provisions réglementées	(16 133 004)	(43 785 000)
Incidence Evaluation à la Juste valeur	(395 525 000)	(324 708 000)
Incidence IFRS 16 Contrats de location	(322 864 000)	(376 275 000)
Constatation des impôts différés	1 922 765 000	(165 150 884)
Quote part dans le résultat des entités MEE	4 338 888 627	4 157 113 201
Résultat net IFRS	18 982 003 510	12 629 970 216

Le résultat net IFRS résulte de corrections apportées au résultat net SYSCOHADA.

Les différentes corrections effectuées sont les retraitements nécessaires à l'établissement et à la présentation des états financiers en normes IFRS.

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Licences	7 007 847		7 007 847	
Logiciels	849 398 221	846 235 948	3 162 273	0,37%
Fonds commercial	258 000 000	258 000 000	0	0,00%
Total Immobilisations incorporelles	1 114 406 068	1 104 235 948	10 170 120	1%
Amortissements des licences	(749 898)		(749 898)	
Amortissements des logiciels et sites internet	(846 186 173)	(810 624 281)	(35 561 892)	4%
Total Immobilisations amortissements	(846 936 071)	(810 624 281)	(36 311 790)	4%
Valeurs nettes immobilisations incorporelles	267 469 997	293 611 667	(26 141 670)	-9%

A fin Décembre 2020, nous notons une légère progression de la valeur brute des immobilisations incorporelles de 1% due à l'acquisition de logiciels et de licences d'une valeur totale de 10 070 120 F CFA.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de manière linéaire suivant le tableau suivant :

NATURE DES IMMOBILISATIONS	Durée DTI	Taux DTI	Durée Fiscalité
Logiciels	2 ans	50%	2 à 5 ans

Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Terrains	3 701 128 190	3 701 128 190	0	0%
Bâtiments, installations techniques et agencements	82 045 614 785	80 263 999 305	1 781 615 480	2%
Matériels, mobiliers et actifs biologiques	59 926 804 368	60 739 635 594	(812 831 226)	-1%
Avances et acomptes versées sur immobilisations	246 644 794	167 532 304	79 112 490	47%
Total Immobilisations corporelles	145 920 192 137	144 872 295 393	1 047 896 744	1%
Amortissements	(81 187 699 965)	(82 334 282 816)	1 146 582 851	-1%
Valeurs nettes immobilisations corporelles	64 732 492 172	62 538 012 577	2 194 479 595	4%

Au 31 décembre 2020, nous notons une légère augmentation de la valeur brute des immobilisations corporelles de 1%.

Cette augmentation résulte principalement des acquisitions effectuées dans les postes suivants :

- **Bâtiments hors immeuble de placement**

Construction de l'atelier GEMACI de SAN-PEDRO (405 millions de F CFA) se décomposant comme suit :

- Construction de l'atelier mécanique : 386 millions de F CFA
- Construction de bureaux : 15 millions de F CFA
- Fourniture et pose d'une liaison fibre optique : 4 millions de F CFA

- **Aménagements, agencements et installations**

Divers aménagements dont les plus significatifs sont :

- Magasin Scipav : 72 millions de FCFA
- Bureaux immeuble Shan : 48 millions de F CFA
- AEROHUB : 40 millions de F CFA
- Magasin T2 : 37 millions de F CFA

- **Matériel, mobilier et actifs biologiques**

Acquisition de matériels dont :

- Divers matériels de levage d'une valeur totale de 1 106 millions de F CFA composé de
 - 1 chariot élévateur HYSTER H9XM : 185 millions de F CFA
 - 3 chariots HYSTER : 162 millions de F CFA
 - 19 chariots FORKLIT H4 DUPEX : 680 millions de F CFA
- Matériel et outillages : 90 millions de F CFA
- Matériel informatique : 197 millions de F CFA

- **Matériels de transport**

Acquisition de :

- 12 tracteurs et 06 kits hydrauliques : 491 millions de F CFA
- 10 camions et camionnettes : 144 millions de F CFA
- 03 chargeurs latéraux et 12 semi-remorques : 529 millions de F CFA
- 14 véhicules de tourisme : 212 millions de F CFA
- 4 motos : 4 millions de F CFA

- **Avances, acomptes sur immobilisations**

Mise en immobilisations des aménagements, agencements et installations d'une valeur de 42 millions de F CFA.

- **Retraitements IFRS**

Impact de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location : L'application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation d'un actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location d'un montant de 11 755 millions de francs CFA après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeurs pour 3 579 millions de francs CFA au 31 décembre 2020. Ces droits d'utilisation concernent les contrats de location immobilière.

- **Amortissements**

L'augmentation des amortissements résulte de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location et de l'évaluation à la juste valeur.

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire suivant le type de bien exceptées les constructions sur sol d'autrui qui sont amorties suivant la durée du contrat de bail.

Reclassement des amortissements des immeubles de placements, inclus dans le calcul des immobilisations corporelles les exercices antérieurs, dans les comptes d'immeubles de placement. (Voir Note 4 – Immeubles de placement)

Note 4 : Immeubles de placement

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Terrains - immeubles de placement	120 000 000	120 000 000	0	0%
Bâtiments - immeubles de placement	622 775 435	622 775 435	0	0%
Bâtiments - immeubles de placement	5 201 580 862	5 201 580 862	0	0%
Total Immeubles de placement	5 944 356 297	5 944 356 297	0	0%
Amortissements	(5 500 943 452)			
Valeurs nettes immobilisations corporelles	443 412 845	5 944 356 297	-5 500 943 452	-93%

Aucune évolution de la valeur brute des Immeubles de placement n'a été constatée au cours de l'exercice 2020.

Néanmoins un reclassement des amortissements des immeubles de placement a été opéré dans les comptes concernés.

Ci-après la présentation que nous aurons dû avoir :

Libellés	Montant
Terrains - immeubles de placement - 2019 (i)	120 000 000
Bâtiments - immeubles de placement - 2019 (ii)	622 775 435
Bâtiments - immeubles de placement - 2019 (iii)	5 201 580 862
Cumul - Amortissements des bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol d'autrui - 2019 (a)	(622 775 435)
Cumul - Amortissements des bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol d'autrui - 2019 (b)	(4 843 823 290)
Terrains - immeubles de placement - 2019 (i)	120 000 000
Bâtiments - immeubles de placement - 2019 (II) = (ii)+(a)	0
Bâtiments - immeubles de placement - 2019 (III) = (iii)+(b)	357 757 572
Total Immeubles de placement 2019 (i)+(II)+(III)	477 757 572
Amortissements des bâtiments industriels, agricoles, administratifs et commerciaux sur sol d'autrui - 2020 (b')	(34 344 727)
Terrains - immeubles de placement - 2020 (i)	120 000 000
Bâtiments - immeubles de placement - 2020 (II') = (II)	0
Bâtiments - immeubles de placement - 2020 (III') = (III)+(b')	323 412 845
Total Immeubles de placement 2020 (i)+(II)+(III')	443 412 845

Note 5 : Actifs financiers de couverture non courants

Les actifs financiers de couverture non courants s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Titres de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif	1 257 240 764	1 257 240 764	0	0%
Titres de participation dans des sociétés conférant une influence notable	2 196 331 350	2 141 371 350	54 960 000	3%
Autres titres de participation	102 900 387	102 900 387	0	0%
Prêts au personnel	728 361 443	883 743 748	(155 382 305)	-18%
Dépôts et cautionnements	719 030 800	743 077 590	(24 046 790)	-3%
Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres + résultat)	25 987 286 931	24 447 288 934	1 539 997 997	6%
Actifs financiers de couverture non courants	30 991 151 675	29 575 622 773	1 415 528 902	5%
Dépréciations des titres de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif	(543 553 345)	(578 895 133)	35 341 788	-6%
Dépréciations des autres titres de participation	(58 560 634)	(58 560 634)	0	0%
Dépréciations des dépôts et cautionnements versés	(119 542 464)	(119 542 464)	0	0%
Dépréciations	(721 656 443)	(756 998 231)	(35 341 788)	-5%
Valeurs nettes Actifs financiers de couverture non courants	30 269 495 232	28 818 624 542	1 450 870 690	5%

Les actifs financiers de couverture non courants s'établissent à 30 269 millions de F CFA en 2020 contre 28 818 millions de F CFA en 2019 soit une légère progression de 5%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Prêts : Suspension des prêts immobiliers sur 4 ans
- Dépréciations des titres de participation : Ajustement des provisions sur les titres SIEC et SEPBA suite à un bénéfice enregistré sur 2019 (32 millions de F CFA et 5 millions de F CFA) compensé par la dotation de provision sur les titres SOAAT (1 million de F CFA).
- Titres de participation sous influence notable :
 - Acquisition de titres complémentaires de la société Grimaldi Côte d'Ivoire par Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire d'une valeur de 55 millions de F CFA impactant ainsi la quote-part de détention desdits titres passant de 5% à 30%.
 - Cession des titres Havas Media Côte d'Ivoire d'une valeur de 40 000 F CFA.
 - Conformément à la norme IAS 28, les titres de participation sous influence notable détenus dans le compte 263 ont été réévalués selon la méthode de mise en équivalence.

À la suite de cette réévaluation, nous avons pu constater une majoration de la valeur des titres mis en équivalence de 1 540 millions de F CFA portant la valeur actuelle des titres mis en équivalence à 25 987 millions de F CFA.

Note 6 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'établissent à 6 185 millions de F CFA en 2020 contre 616 millions de F CFA en 2019.

Ci-après le tableau récapitulatif des Actifs d'impôts différés :

	Montants
Actif impôts différés 2020	2 037 322 000
Actif impôts différés - Correction d'erreur 2018	2 085 575 185
Actif impôts différés - Correction d'erreur 2019	1 445 905 200
Total Actifs impôts différés	5 568 802 385

Les actifs d'impôts différés ont été calculés sur :

- les différences temporaires ;

- la mise à la juste valeur des immobilisations
- la diminution des loyers (IFRS 16 – Contrat de location).

Note 7 : Stocks

Les stocks se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Matières consommables	1 945 320 498	2 047 916 859	(102 596 361)	-5%
Fournitures d'atelier et d'usine	67 122 518	96 439 355	(29 316 837)	-30%
Fournitures de bureau	32 620 499	32 424 139	196 360	1%
Total Stocks	2 045 063 515	2 176 780 353	(131 716 838)	-6%
Dépréciations des stocks d'autres approvisionnements	(648 375 321)	(699 502 206)	51 126 885	-7%
Stocks nets	1 396 688 194	1 477 278 147	(80 589 953)	-5%

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont constitués essentiellement de palettes et de fournitures de bureau.

D'une valeur après dépréciation de 1 397 millions de F CFA en 2020, ils s'élevaient à 1 477 millions de F CFA en 2019 soit une légère baisse de -5%.

Les inventaires des fournitures et des palettes sont réalisés en fin d'année avec le contrôle contradictoire entre l'exploitation, la comptabilité et les commissaires aux comptes.

Les stocks sont valorisés suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Note 8 : Créances clients

Les créances clients s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Clients	33 850 257 055	34 916 129 729	(1 065 872 674)	-3%
Clients - Groupe	(5 863 495)	13 847 763	(19 711 258)	-142%
Clients, Effets à recevoir	175 449 246	73 164 807	102 284 439	140%
Créances litigieuses	3 375 139 619	3 395 178 721	(20 039 102)	-1%
Clients, factures à établir	(5 881 978)		(5 881 978)	
Total créances clients	37 389 100 447	38 398 321 020	(1 009 220 573)	-2,63%
Dépréciations	(3 375 139 619)	(3 395 178 721)	20 039 102	-1%
Total créances clients nettes	34 013 960 828	35 003 142 299	(989 181 471)	-2,83%

Le montant des créances clients s'établit à 34 014 millions de F CFA en 2020 contre 35 003 millions de F CFA soit une réduction de -2,83%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Clients effets à recevoir (hors réserve de propriété) : BTL CI demande des traites escomptables avec frais à la charge des clients.
- Créances litigieuses et douteuses : Nouvelles créances douteuses de 650 millions compensées par la prise en charge de vieilles créances irrécouvrables et provisionnées à 100 % pour un montant total de 350 millions de F CFA.

- Autres créances clients : Hausse des cautions conteneurs (+ 159 millions de F CFA) et des ristournes aux clients (+ 121 millions de F CFA) dont 113 millions de F CFA de ristournes bananiers.
- Impact IFRS 16 : La première application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation d'une créance client de 15 millions de F CFA.

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Fournisseurs débiteurs	261 013 210	381 451 201	(120 437 991)	-32%
Personnel	263 602 113	212 217 831	51 384 282	24%
Organisme sociaux	24 470 405	34 519 608	(10 049 203)	-29%
Groupe, comptes courants	5 534 829 798	-	5 534 829 798	
Débiteurs divers	34 527 367 999	35 304 686 619	(777 318 620)	-2%
Créditeurs divers	4 720 108 711	4 720 107 711	1 000	0%
Charges constatées d'avance	1 328 506 354	949 776 792	378 729 562	40%
Total autres actifs courants	46 659 898 590	41 602 759 762	5 057 138 828	12%
Dépréciations	(994 755 799)	(994 755 799)	-	0%
Total autres actifs courants nets	45 665 142 791	40 608 003 963	5 057 138 828	12%

Les autres actifs courants passent, après dépréciation, à 45 665 millions de F CFA en 2020 contre 40 608 millions de F CFA en 2019 ; soit une hausse de 12%.

Les autres débiteurs divers sont constitués principalement des débours transit, des débours shipping, des charges constatées d'avance et des autres débiteurs.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- *Débours transit* : 4 032 Millions de F CFA
- *Charges constatées d'avance* : 1328 Millions de F CFA (dont loyers 2021 du PAA, PASP et factures d'assurance)
- *Autres débiteurs* : 187 Millions de F CFA
- *Débours shipping* : 302 Millions de F CFA

La dégradation des autres débiteurs provient de la baisse des :

- Autres débiteurs : - 733 millions de F CFA dont 656 millions à la suite de la main levée de la saisie arrêt SIPA
- Débours transit : - 657 millions de F CFA due à la facturation plus rapide des dossiers et à la baisse de l'activité compensée par la hausse des charges constatées d'avance (+ 379 millions de F CFA).

Note 10 : Créances d'impôts courants

Les créances d'impôts courants se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Etat, impôt sur les bénéfices	167 096 991	211 014 225	(43 917 234)	-21%
État, crédit de T.V.A. à reporter	385 405 957	466 539 577	(81 133 620)	-17%
T.V.A. récupérable sur immobilisations incorporelles	89 117 635	17 131 866	71 985 769	420%
T.V.A. récupérable sur achats	686 928 414	766 059 328	(79 130 914)	-10%
T.V.A. récupérable sur services extérieurs et autres charges	427 634 034	947 130 388	(519 496 354)	-55%
Autres impôts et contributions	261 963	261 963	-	0%
État, obligations cautionnées	101 290 660	59 428 506	41 862 154	70%
Total créances d'impôts courants	1 857 735 654	2 467 565 853	(609 830 199)	-25%

Passant de 2 468 millions de F CFA en 2019 à 1 858 millions de F CFA en 2020, les créances d'impôts ont baissé de 610 millions de F CFA soit -25%.

Cette diminution résulte principalement de la baisse de la tva récupérable sur services extérieurs et autres achats (-622 millions de F CFA).

Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Banques en monnaie nationale	13 996 149 656	5 472 957 678	8 523 191 978	156%
Banques hors zone monétaire	51 201 745	-	51 201 745	
Porte - monnaie électronique	7 565 198	-	7 565 198	
Caisse en monnaie nationale	44 525 044	50 206 783	(5 681 739)	-11%
Caisse en devises	3 811 095	2 833 719	977 376	34%
Total Trésorerie active	14 103 252 738	5 525 998 180	8 577 254 558	155%
Banques en monnaie nationale	(9 769 722 313)	(685 415 899)	(9 084 306 414)	1325%
Banques hors zone monétaire	-	(25 474 258)	25 474 258	-100%
Total Trésorerie Passive	(9 769 722 313)	(710 890 157)	(9 058 832 156)	1274%
Total Trésorerie	4 333 530 425	4 815 108 023	(481 577 598)	-10%

La trésorerie active s'établit à 14 103 millions de F CFA en 2020 contre 5 526 millions de F CFA en 2019, augmentant ainsi de 8 577 millions de F CFA (+155%).

Cette progression s'explique en partie par des négociations des échéances des traites avec les fournisseurs.

Il est important de noter la mise en place d'une caisse externe d'encaissement pour améliorer la sécurité des fonds.

Au niveau de la trésorerie passive, elle passe de 711 millions de F CFA en 2019 à 9 769 millions de F CFA en 2020 soit une hausse de 9 058 millions de F CFA (+1274%).

Impact IAS 32 : Instruments financiers présentation

Mise en place d'un contrat de liquidité et d'animation des actions de BTLCI cotées à la BRVM. Cette animation a entraîné l'achat de 15 014 titres BTLCI comptabilisés en actions propres.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions propres ont été déduits des capitaux propres.

Les flux de trésorerie se détaillent comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	8 534 486 753	21 058 258 962	(12 523 772 209)	-59%
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(3 652 004 868)	(9 591 512 060)	5 939 507 192	-62%
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(5 364 059 483)	(9 943 387 536)	4 579 328 053	-46%
Total Flux de trésorerie	(481 577 598)	1 523 359 366	(2 004 936 964)	-132%
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	4 815 108 023	3 291 748 657	1 523 359 366	46%
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	4 333 530 425	4 815 108 023	(481 577 598)	-10%

Note 12 : Capital

Au 31 décembre 2020, le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. s'élève à 10 887 millions de francs CFA, divisé en 54 435 300 actions ordinaires d'un nominal de 200 francs CFA chacune et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 54 420 286 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 54 420 286 actions.

Evolution du capital

Aucune évolution du capital de BTL CI n'a été constatée au cours de l'exercice 2020.

Les événements affectants ou pouvant affecter le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. sont soumis à l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

(en millions de francs CFA)	2020	2019
Nombre de titres émis	54 435 300	54 435 300
Nombre de titres d'autocontrôle	(15 014)	0
Nombre de titres en circulation	54 420 286	54 435 300
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Actions gratuites	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	54 420 286	54 435 300
Nombre moyen pondéré de titres en circulation - de base	54 420 286	54 435 300
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription et d'actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels - après dilution	54 420 286	54 435 300

▪ Dividendes distribués par BTL CI

Le montant total des dividendes distribués au titre de l'exercice 2019 s'élève à 5 477 millions de francs CFA, soit 100 francs CFA par actions.

▪ Titres d'autocontrôle

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire SA s'élève à 15 014 actions.

Note 13 : Réserves

Les réserves se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Réserve légale	2 177 412 000	2 177 412 000	-	0%
Réserves facultatives	740 183	740 183	-	0%
Report à nouveau créditeur	23 506 069 911	31 667 619 338	(8 161 549 427)	-26%
Résultat en instance d'affectation : Bénéfice	16 715 250 233	4 085 280 217	12 629 970 016	309%
Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres)	13 224 389 900	16 023 280 530	(2 798 890 631)	-17%
Total Réserves	55 623 862 226	53 954 332 268	1 669 529 958	3%

Les réserves s'établissent 55 624 à millions de F CFA en 2020 contre 53 954 millions de F CFA en 2019 augmentant ainsi de 1 670 millions de F CFA (+3%).

Les réserves libres correspondent aux réserves facultatives d'une valeur 740 mille F CFA.

Ci-dessous le détail des calculs des différents composants des Réserves

- *Report à nouveau (RAN)* : Composé des RAN, des retraitements IFRS 16, de dividendes, de l'annulation des actions propres et des corrections d'erreurs sur les exercices antérieurs.

Report à nouveau créateur	23 506 069 911
RAN 2019	31 667 619 338
Dividendes 2019 payés en 2020	(5 443 530 000)
Retraitement IFRS 16	4 300 000
Retraitement Actions propres	- 19 209 904
Impôts différés - Correction d'erreur 2018	(2 569 215 774)
Impôts différés - Correction d'erreur 2019	688 258 384
Annulation des provisions règlementées - Correction d'erreur 2019	(822 152 133)

- *Résultat en instance d'affectation* : résulte de la somme du résultat net IFRS 2019 et du résultat en instance d'affectation.

Résultat en instance d'affectation (a)+(b)	16 715 250 232
Résultat en instance d'affectation 2018 (a)	4 085 280 216
RN ifrs 2019 (b)	12 629 970 016

- *Majoration, minoration des titres mis en équivalence* : correspond à la variation des titres mis en équivalence (MEE).

Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres) (b) - (a)	(2 798 890 631)
Autres éléments des capitaux propres réév. 2019 (b)	20 290 175 733
Résultat de l'exercice réév. 2019	4 157 113 201
Valeur actuelle des titres (2019) (a)	24 447 288 934
Autres éléments des capitaux propres réév. 2020 (b)	21 648 398 303

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	EXERCICE 2019	(+)	(-)	EXERCICE 2020
Capital social	10 887 060 000			10 887 060 000
Primes d'émission	1 853 724 668			1 853 724 668
Réserves	53 954 332 268	13 322 528 400	(11 652 998 442)	55 623 862 226
Résultat net de l'exercice	12 629 970 016	18 982 003 510	(12 629 970 016)	18 982 003 510
Total des capitaux propres	79 325 086 952			87 346 650 405

Note 14 : Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 279 millions de F CFA en 2020 contre 199 millions de F CFA en 2019, soit une augmentation de 79 millions de F CFA.

Cette hausse provient principalement de :

- l'augmentation des cautions permanentes versées par les clients d'une valeur de 47 Millions de F CFA (*CI ENERGIES + 27 Millions de F CFA et UNILEVER + 13 Millions de F CFA*)
- des indemnités de fin de carrière des agents transférés SEPBA, ATL, BTL BURKINA, BTL GABON et SUV (*+ 32 Millions de F CFA*)

Note 15 : Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 11 859 millions de F CFA et résultent de l'application de la norme IFRS 16.

Les contrats de locations immobilières ainsi que des contrats de concession pour lesquels BTL CI est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- La revue des contrats de concession du BTL CI, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que BTL CI a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que BTL CI a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.

Note 16 : Provisions

Les provisions se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Amortissements dérogatoires	0	-27 652 198	27 652 198	-100%
Plus-values de cession à réinvestir	0	-794 500 004	794 500 004	-100%
Provisions pour litiges	1 426 373 471	1 792 885 761	(366 512 290)	-20%
Provisions pour pensions et obligations similaires - engagement de retraite	6 542 626 894	6 941 835 506	(399 208 612)	-6%
Total Provisions	7 969 000 365	7 912 569 065	56 431 300	1%

Le montant des provisions s'élève à 7 969 millions de F CFA en 2020 contre 7 913 millions de F CFA en 2019. Soit une légère hausse de 1% correspondant à 56 millions de F CFA.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Provisions réglementées : Pour le passage du SYSCOHADA révisé aux normes IFRS, les écritures de provisions réglementées constituées de plus-values de cession à réinvestir et d'amortissements dérogatoires ont été annulées conformément à la norme IAS 37.

Annulation des soldes des provisions réglementées de 2019. (Correction d'erreurs sur annulation des provisions réglementées de 2019).

- Provisions pour litige : Diverses reprises (711 Millions de F CFA) à la suite du paiement des montants réclamés compensées par les dotations des nouveaux litiges (344 Millions de F CFA).
- Litiges liés à nos activités de transit, transport et de manutention en général. Les provisions sont constituées suivant les réclamations des plaignants et en tenant compte du montant de la franchise de l'assurance.
- Provisions pour pensions et obligations de retraite, la méthode d'évaluation retenue est la méthode actuarielle

La variation de 399 millions provient des reprises à la suite des départs à la retraite (852 millions de F CFA) compensées par la dotation annuelle de 453 millions de F CFA.

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Taux d'actualisation	6,17%	6,17%
Taux de turn-over	1,70%	1,0%
Taux d'inflation	0,70%	0,70%
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%
Table de mortalité	Cima F	Cima F

Note 17 : Passifs d'impôts différés

Le passif d'impôts différés s'élève à 6 333 millions de F CFA en 2020 contre 807 millions de FCFA en 2019.

Ci-après le tableau récapitulatif des Actifs d'impôts différés :

	Montants
Passif impôts différés 2020	114 557 000
Passif impôts différés - Correction d'erreur 2018	4 654 790 959
Passif impôts différés - Correction d'erreur 2019	757 646 816
Total Passifs impôts différés	5 526 994 775

Les passifs d'impôts différés ont été calculés sur l'annulation des provisions réglementées.

Note 18 : Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Fournisseurs	19 378 065 996	10 469 111 375	8 908 954 621	85%
Fournisseurs, Effet à payer	6 691 208 078	18 182 773 247	(11 491 565 169)	-63%
Fournisseur, factures non parvenues	6 609 720 271	5 420 718 612	1 189 001 659	22%
Fournisseurs - Groupe	900 000	900 000	-	0%
Total Dettes fournisseurs	32 679 894 345	34 073 503 234	(1 393 608 889)	-4%

On note une baisse de -4% des dettes fournisseurs, elles passent de 34 074 millions de F CFA en 2019 à 32 680 millions de F CFA en 2020.

La dégradation du poste fournisseurs provient principalement de la baisse du compte Douane (baisse d'activité due à la COVID 2019).

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe) : 995 millions de F CFA à plus de 2 ans contre liquidation douane en attente de régularisation.
- Autres fournisseurs débiteurs : 320 millions de F CFA à plus de 2 ans, cautions containers versés à des armateurs ou à leurs représentants :
 - o MAERSK LINE
 - o MAERSK CI
 - o SAFMARINE
 - o IMESSINA CI
 - o MSC CI
 - o R-LOGISTICS CI
 - o MOVIS CI
 - o DIAMOND SHIPPIN
 - o OMA CI
 - o TOTAL.

Note 19 : Autres dettes courantes

Les autres dettes courantes se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Dettes sur le personnel	578 551 765	609 456 853	(30 905 088)	-5%
Dettes sur les organismes sociaux	675 409 707	636 704 409	38 705 298	6%
Associés (), dividendes à payer	278 842 503		278 842 503	
Comptes courants créditeurs	3 356 715 601	3 356 715 601	-	0%
Créditeurs divers	19 795 855 590	23 628 719 075	(3 832 863 485)	-16%
Clients créditeurs	14 086 042 507	15 428 345 955	(1 342 303 448)	-9%
Total autres dettes courantes	38 771 417 673	43 659 941 893	(4 888 524 220)	-11%

Les autres dettes courantes s'établissent à 38 771 millions de F CFA en 2020 contre 43 660 millions de F CFA en 2019. Elles diminuent de -11%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Associés dividendes à payer : il s'agit des dividendes de BOLLORE AFRICA LOGISTICS dans le flottant non reversés au 31/12/2020.
- Les créiteurs divers (Mandants) sont constitués principalement des débours transit et shipping :
 - o Débours transit : 11 158 Millions de F CFA
 - o Débours shipping : 8 043 Millions de F CFA
 - o Débours autres : 204 Millions de F CFA.

La dégradation des créiteurs divers est essentiellement du fait des débours transit et shipping : 19 201 Millions de F CFA en 2020 contre 23 487 Millions de F CFA en 2019.

- La baisse des débours est due essentiellement :
 - o Débours transit : à la réception des factures des aconiers et à la baisse de la facturation douane
 - o Débours shipping : à la réception des factures de taxes de port, des reversements des détention et surestaries aux armateurs et aux reversements des frais de magasinage au Port Autonome d'Abidjan et à l'OIC.

Note 20 : Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Prestations de services	76 526 325 291	80 373 059 092	(3 846 733 801)	-5%
Produits accessoires	7 714 181 291	7 809 908 667	(95 727 376)	-1%
Total Chiffre d'affaires	84 240 506 582	88 182 967 759	(3 942 461 177)	-4%

Sur le chiffre d'affaires, l'estimation effectuée en SYSCOHADA est conservée en l'absence d'écarts attendus entre le référentiel SYSCOHADA et le référentiel IFRS.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaire diminue de -4%. Il passe de 88 183 millions de F CFA en 2019 à 84 240 millions de F CFA en 2020.

Cette diminution s'explique par la baisse des activités du transit maritime, aérien et de l'agence de voyage. On note également la baisse des produits divers (baisse de la commission d'affacturage GRIMALDI et des mises à disposition du personnel).

Note 21 : Achats consommés

Les achats consommés se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Variation des stocks d'autres approvisionnements	131 716 838	14 045 009	117 671 829	838%
Achats stockés de matières et fournitures	171 567 869	238 007 429	(66 439 560)	-28%
Autres achats	6 417 742 792	6 255 811 162	161 931 630	3%
Achats d'emballages	159 870 605	160 485 392	(614 787)	-0,4%
Total Achats consommés	6 880 898 104	6 668 348 992	212 549 112	3%

Nous notons une hausse de 3% des achats consommés.

En effet de 6 668 millions de F CFA en 2019, ils s'établissent à 6 880 millions de F CFA en 2020 augmentant ainsi de 212 millions de F CFA.

Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA et ceux des normes IFRS, les reprises sur provisions d'exploitation - stock de gasoil ont été déduites du compte de charge par nature – Gasoil non stocké (51 millions de F CFA).

Note 22 : Services extérieurs

Les services extérieurs se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Services extérieurs	18 094 262 916	18 599 062 145	(504 799 229)	-3%
Autres services extérieurs	11 653 726 016	12 186 776 493	(533 050 477)	-4%
Total Services extérieurs	29 747 988 932	30 785 838 638	(1 037 849 706)	-3%

Les services extérieurs s'établissent à 29 747 millions de F CFA en 2020 contre 30 786 millions de F CFA en 2019, soit une baisse de -3%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Sous-traitance générale : Hausse des frais de passage magasins à l'entreposage (congestion des magasins) et frais d'escorte liés au bon niveau d'activité sur la livraison cyanure (+ 530 Millions de F CFA) compensée par la baisse des frais de gardiennage (bureaux et magasins de la base offshore, la concession Vridi et le site de Vridi sud) dans le cadre d'une rationalisation des charges.
- Locations et charges locatives : Baisse des charges liée à la restitution du matériel loué auprès de SAGECI (grues de levage, tracteurs routiers, chariots) et une diminution du besoin de location de matériel à la suite de l'arrivée de nouveaux engins (tracteurs pour la livraison).
- Entretien et réparations : Baisse de charges liées à la restructuration de GEMACI qui a eu lieu en 2019 et dont les effets se matérialisent en 2020.
- Rémunérations d'intermédiaires et de conseils : Baisse des frais informatiques (-218 Millions de F CFA).
- Redevances pour brevets, licences, logiciels, concession et droits similaires : Baisse due principalement aux redevances sydam et licences et logiciels (-159 Millions de F CFA).
- *Correction des comptes relatives aux différences de présentation SR / IFRS : Transferts charges*

Afin de corriger les différences de présentation de l'information financière entre comptes individuels SYSCOHADA révisé et ceux des normes IFRS, les transferts de charges ont été déduits des charges opérationnelles correspondantes.

Il s'agit ici du compte 622800 : loyers et charges locatives diverses qui comprend les charges de loyer, d'électricité et d'eau des expatriés.

Note 23 : Impôts et taxes

La rubrique Impôts et taxes s'analyse au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Impôts et taxes directs	5 061 560 126	5 067 092 457	(5 532 331)	0%
Impôts et taxes indirects	117 272 759	131 246 116	(13 973 357)	-11%
Droits d'enregistrement	364 307 545	334 778 749	29 528 796	9%
Pénalités, amendes fiscales	1 696 850	550 401 340	(548 704 490)	-100%
Autres impôts et taxes	139 670 591	462 102 285	(322 431 694)	-70%
Total Impôts et taxes	5 684 507 871	6 545 620 947	(861 113 076)	-13%

Avec une baisse de -13 %, les principales variations des impôts et taxes résultent des comptes suivants :

- Pénalités et amendes fiscales : pénalités fiscales 500 millions de F CFA dont 500 millions de F CFA à la suite du contrôle fiscal 2019.
- Autres impôts : 283 millions de F CFA de redressement BNC à la suite du contrôle fiscal 2019.

Note 24 : Charges de Personnel

Les charges de personnel se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Charges de personnel	26 555 425 063	28 423 723 608	(1 868 298 545)	-7%
Effectif du personnel	1 597	1 677	- 80	0

On note une baisse de -7% des charges de personnel.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Rémunérations directes versées au personnel national : baisse des heures supplémentaires et des indemnités de départ à la retraite (89 Millions de F CFA en 2020 contre 119 Millions de F CFA en 2019).
- Rémunérations directes versées au personnel non national : baisse du nombre d'expatriés (18 Millions de F CFA en 2020 contre 25 Millions de F CFA en 2019).
- Reclassements de comptes opérés :
 - o Indemnités forfaitaires versées au personnel : reclassement du compte " RETRAITE PERSONNEL NATIONAL".
 - o Charges sociales (personnel national) : reclassement du compte " RETRAITE PERSONNEL NATIONAL" anciennement classé en indemnités.
- Autres charges sociales : hausse des charges ci-dessous :
 - o Médailles de travail à la suite de la cérémonie de remise de diplôme d'honneur (+355 Millions de F CFA)
 - o Frais de pharmacie du fait de la COVID 19 : achats de masques, de gels hydroalcooliques, kits de lavage de mains, etc... (+128 Millions de F CFA)
 - o Frais d'assurance à la suite de l'augmentation des tarifs par les praticiens (+57 Millions de F CFA)
- Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADADA révisé et ceux des normes IFRS :
 - o Les reprises sur provisions pour pensions et obligations ont été déduites du compte de retraite du personnel national (614 millions de F CFA)
 - o Les reprises sur provisions pour médailles de travail ont été déduites du compte de charge de médailles du travail (237 millions de F CFA)

Note 25 : Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Dotations aux amortissements des	35 561 892	35 288 660	273 232	1%
Dotations aux amortissements des	8 072 150 653	8 238 523 118	(166 372 465)	-2%
Total Dotation aux amortissements	8 107 712 545	8 273 811 778	(166 099 233)	-2%

On note une légère diminution des dotations aux amortissements de -2%.

Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS 16) sont incluses dans le résultat opérationnel.

Note 26 : Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions passent de 1 393 millions de F CFA en 2019 à 798 millions de F CFA en 2020 à soit une baisse de 595 millions de FCFA (-43%).

Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels courants s'analysent se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Autres produits opérationnels courants	32 263 200	49 695 139	(17 431 939)	-35%
Autres charges opérationnelles courantes	(1 655 275 584)	(1 766 065 417)	110 789 833	-6%
Total Autres produits et charges opérationnels courants	(1 623 012 384)	(1 716 370 278)	93 357 894	-5%

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Pertes sur créances : solde de vieilles créances provisionnées à 100 % pour 350 Millions de F CFA contre 910 Millions de F CFA en 2019.
- Pertes sur autres débiteurs : charges d'avaries et litiges liées à nos activités
- Charges pour dépréciations et provisions à court terme : dotations provisions clients dont les plus significatifs sont : GLOBAL COMMUNICATION (248 Millions de F CFA), SINO-IVOIRE CIMENTERIE (116 Millions de F CFA) et CANAVESE SA (57 Millions de F CFA).

Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA révisé et ceux des normes IFRS :

- les reprises sur provisions d'exploitation pour créances douteuses et créances litigieuses ont été partiellement déduites du compte de pertes sur créances (374 millions de francs CFA) et du compte de dotation aux provisions sur créances (296 millions de francs CFA)
- les reprises sur provisions pour risques commerciaux et litiges sociaux ont été déduites du compte de charges par nature - pertes sur avaries et litiges (711 millions de francs CFA)

Informations complémentaires

Date du PV de l'AGO ou du CA qui fixe les rémunérations des administrateurs : AG du 04 mai 2007.

Les organismes bénéficiaires des dons sont :

- Port Autonome d'Abidjan,
- Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI),
- Mairie d'Assinie,
- Mairie de Treichville,
- Mairie de Cocody,
- Port Autonome de San Pédro,
- Lions Club Perles,
- ONG Echo Media,
- ONG Santé Espoir et Vie

Note 28 : Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Autres produits opérationnels	66 862 322	22 081 036	44 781 286	203%
Autres charges opérationnelles	(93 382 015)	(121 190 832)	27 808 817	-23%
Total Autres produits et charges opérationnels	(26 519 693)	(99 109 796)	72 590 103	-73%

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- *Produits des cessions* : Cessions de matériels de transport
 - o divers camions et camionnettes reformés pour cause de vétusté d'une valeur de 351 Millions de F CFA avec une Valeur Nette Comptable de 11 millions de F CFA vendus à 40 Millions de F CFA, d'où une plus-value de 29 Millions de F CFA.
 - o divers véhicules de tourisme reformés pour cause de vétusté ou moteur HS d'une valeur de 163 Millions de F CFA avec une Valeur Nette Comptable de 1 Millions de F CFA cédés à 17 Millions de F CFA entraînant une plus-value de 16 Millions de F CFA.
- Les charges HAO sont constituées des frais d'indemnités de fin de carrière de certains agents transférés à des filiales de BTL CI
- Provisions réglementées : Pour le passage du SYSCOHADA révisé aux normes IFRS, les provisions réglementées et les reprises de provisions correspondantes ont été annulées conformément à la norme IAS 37

Note 29 : Produits financiers et charges financières

Le résultat financier s'analyse au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Produits financiers	12 083 274 402	10 728 888 699	1 354 385 703	13%
Charges financières	(1 926 346 985)	(2 110 147 293)	183 800 308	-9%
Résultat financier	10 156 927 417	8 618 741 406	1 538 186 011	18%

Le résultat financier augmente de 18% et passe de 8 619 millions de F CFA en 2019 à 10 157 millions de F CFA en 2020.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- *Produits financiers* : Hausse des dividendes reçus, principalement les dividendes de ABIDJAN TERMINAL et SOCOPA0 (+ 1 346 Millions de F CFA) compensée par la baisse des dividendes PACOCI (- 169 Millions de F CFA).
- *Revenus de placement* : Intérêts bancaires sur divers dépôts à terme.
- *Charges d'intérêts* : Charges d'intérêts sur dettes de loyers de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire 983 millions de francs CFA liés à l'application de la norme IFRS 16.

Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence

Il s'agit ici de la détermination du résultat apporté par les entités mises en équivalence de BTL CI. Pour ce faire, les titres desdites entités ont été réévalués. Ce sont entre autres :

- AIC ;
- ATL ;
- PACOCI.

Cette réévaluation a permis de déterminer un résultat provenant des entités mises en équivalence de 4 338 millions de F CFA en 2020 contre 4 157 millions de F CFA en 2019, soit une hausse de 182 millions de F CFA (4%).

Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Impôt BIC	(330 240 000)	(4 435 590 423)	4 105 350 423	-93%
Dégrèvements		13 000 000	(13 000 000)	-100%
Total charges d'impôts	(330 240 000)	(4 422 590 423)	4 092 350 423	-93%

L'impôt 2020 est détaillé dans le tableau ci-après :

	Montants
Impôt 2020 - Social	(2 253 005 000)
Actif impôts différés 2020	2 037 322 000
Passif impôts différés 2020	(114 557 000)
Total	(330 240 000)

Note 32 : Gestion des risques**Informations sur les risques****Suivi et gestion de la dette et des instruments financiers**

Les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière

Principaux risques concernant le groupe

Les principaux risques concernant BTL CI sont les suivants :

- **Risque sur les actions cotées**

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire n'est pas exposé à la variation des cours de Bourse du fait de son portefeuille de titres de participation.

- **Risque de liquidité**

Au 31 décembre 2020, Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire présente un désendettement financier net de 4 054 millions de francs CFA (4 615 millions de francs CFA au 31 décembre 2019) comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2020	dont courant	dont non courant	Au 31/12/2019	dont courant	dont non courant
Autres emprunts et dettes assimilées ^{(1) (2)}	10 049	9 770	279	911	711	200
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	10 409	9 770	279	911	711	200
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽³⁾	-14 103	-14 103	0	-5 526	-5 526	0
ENDETTEMENT FINANCIER NET	-4 054	-4 333	279	-4 615	-4 815	200

(1) Le montant en non-courant correspond à la part à plus d'un an des dépôts et cautionnements versés

(2) Le montant en courant correspond principalement aux concours bancaires

(3) Trésorerie et équivalents de trésorerie - voir note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dispose par ailleurs d'un compte courant avec le groupe Bolloré qui pourrait, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document d'enregistrement universel 2020 de ce Groupe.

- **Risque de taux**

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de taux au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, BTL CI fait apparaître un désendettement net à taux fixe de 4 054 millions de francs CFA, principalement du fait du compte courant à taux variable avec Bolloré Africa Logistics.

- **Risque de crédit**

BTL CI évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, BTL CI prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

- **Risque de devise**

Le chiffre d'affaires réalisé en zone CFA limite de fait l'exposition de BTL CI au risque de change.

Note 33 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Cautions garanties obtenues	20 246 681 034	19 807 104 279

Les cautions obtenues au titre de l'exercice 2020 d'un montant total de 20 247 Millions de F CFA sont composées essentiellement des :

- Cautions Crédit d'enlèvement douane : 17 000 millions de F CFA ;
- Cautions pour occupation de terrain Port Autonome d'Abidjan : 1 365 millions de F CFA ;
- Cautions diverses : 1 670 millions de F CFA dont 1 004 millions de F CFA de lettre de garanties IATA et 200 millions de F CFA de caution agrément conseil café / cacao ;
- Cautions Douane : 120 millions de F CFA ;
- Cautions Crédit TVA : 13 millions de F CFA ;
- Cautions pour occupation de terrain PSP : 66 millions de F CFA
- Cautions GSA : 9 millions de F CFA ;
- Cautions AERIA : 4 millions de F CFA.

Note 34 : Evènements postérieurs à la clôture

Néant.



ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone: 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport &Logistics Côte d'Ivoire S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2020
Bolloré Transport &Logistics Côte d'Ivoire S.A
Treichville ,1 Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Ce rapport contient 7 pages hors annexes



ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97

ECR International
Cocody Danga Nord, rue B28
Téléphone: 22 48 70 16/50
01 BP 4050 Abidjan 01

Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A.

Treichville ,1 Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Capital social FCFA :10 887 060 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1 Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS.



Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Le projet d'états financiers de synthèse de la Société n'appelle pas, de notre part, d'observation particulière.

Nous attirons cependant votre attention sur le point suivant décrit dans les notes annexes aux états financiers IFRS de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A. :

L'arrêté des comptes 2020 se passe dans un contexte évolutif de la pandémie de COVID 19 qui sévit en Côte d'Ivoire depuis Mars 2020.

Le COVID-19 n'entraîne pas une modification des états financiers, sauf si la continuité d'exploitation est compromise.

La direction de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A. a fait une évaluation de la situation actuelle et estime qu'il n'y a pas de fait de nature à compromettre la continuité d'exploitation de la société, à cette date.

Une mention de la situation, des dispositions prises par la société et des incidences financières estimées de la pandémie devrait être faite dans le rapport de gestion à l'Assemblée Générale ainsi que dans les notes annexes des états financiers.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés d'audit

Traitement des points clés d'audit

1. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'élève à **84 241 millions** FCFA et représente **83,69%** du total des produits des activités ordinaires de l'exercice 2020.

Le chiffre d'affaires provient d'activités diverses et variées: consignation, manutention, transit maritime, transport aérien/express, transport ferroviaire, agence de voyage, location immobilière et autres. Cette situation nécessite un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude de la facturation.

En outre, considérant que le chiffre d'affaires constitue un indicateur de performance clé, il existe un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- vérification de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- examen du caractère approprié des incoterms retenus pour la comptabilisation du chiffre d'affaires de chaque activité ;
- rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyse de l'évolution du chiffre d'affaires par activité à partir de notre compréhension de chaque métier ;
- vérification des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés sur la bonne période.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative portant sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

2. Evaluation des débours

Au 31 décembre 2020, les comptes débours présentent **des soldes créditeurs et débiteurs de 19 405 millions FCFA et 4 521 millions FCFA. Ces montants représentent respectivement 9,75 % et 2,27%** du total bilan inscrit dans les états financiers clos à cette date.

Les débours résultent de milliers de commandes clients en cours de traitement. Ils font l'objet d'une analyse mensuelle par les services financiers de la société. Cependant, au regard du risque d'erreur découlant du volume élevé de transactions à analyser et du fait de l'incidence de leur apurement sur le compte d'exploitation, le contrôle des débours requiert une attention particulière.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- vérification de l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur l'enregistrement des débours ;
- rapprochement des données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyse des pièces justificatives des charges et produits d'exploitation résultant de l'apurement des débours ;
- vérification du correct traitement des soldes débours à forte antériorité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative portant sur l'évaluation des débours.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels consolidés conformément aux normes IFRS telles qu'éditées par l'International Accounting Standard Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2 Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.



Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes
sur les états financiers annuels IFRS
Exercice clos le 31 décembre 2020*

ECR International

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations prévues par la loi, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.


Abidjan, le 09 juin 2021

Les commissaires aux comptes

KPMG Côte d'Ivoire


Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ECR International


Charles Aie
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Annexe 1**Portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux normes IFRS édictées par l'IASB ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



Annexe II

ECR International

Annexe 2 :

Etats financiers clos le 31 décembre 2020